

Déchèteries du SITOMAP

L'accès à la déchèterie est strictement réservé :

Aux particuliers résidant sur le territoire du SITOMAP : Du lundi au samedi

1. Les véhicules admis dans l'enceinte de la déchèterie sont des véhicules légers attelés ou non d'une remorque
2. Dans l'enceinte de la déchèterie, « ROULEZ AU PAS »
3. Les opérations de déversement dans les bennes et les manœuvres automobiles se font sous la responsabilité des usagers
4. Le stationnement des véhicules des usagers n'est autorisé que pour le déchargement des déchets. Les usagers doivent quitter la déchèterie dès le déchargement terminé afin d'éviter tout encombrement
5. Tout accès aux bennes et toute récupération sont strictement interdits
6. Les enfants, sous la responsabilité des adultes, doivent rester dans les véhicules
7. Dépôt journalier de 1m3 maximum

Aux professionnels ayant leurs sièges social sur le territoire du SITOMAP: Du lundi au vendredi

1. La carte d'accès est obligatoire pour tous les professionnels (associations, collectivités, entreprises). Les cartes sont disponibles sur demande auprès du SITOMAP
2. Véhicules admis dans l'enceinte de la déchèterie :
véhicules légers attelés ou non d'une remorque, camionnettes et fourgons non attelés, de PTAC inférieur à 3,5 tonnes.
3. Dépôt journalier de 3 m3 maximum
4. Les professionnels doivent appliquer les mêmes consignes de sécurité que celles applicables aux particuliers.

LES DÉCHETS AUTORISÉS ET INTERDITS EN DÉCHÈTERIE

LES DÉCHETS AUTORISÉS

- À chaque déchet sa destination, une benne par type de matériaux
- Des pictogrammes simples pour vous faciliter le tri



Cartons : Propres et vides, pliés et aplatis, sans polystyrène à l'intérieur...



Végétaux : Tontes, Fleurs, Feuillages, Plantes annuelles, Fruits, Légumes...



Bois : Palettes, Cagettes, Troncs, Planches, Contreplaqué, Aggloméré, Bois de charpente...



Métaux : Tous types, Aluminium, Acier galvanisé, Fonte, Zinc...



Incinérables : Plastiques, Polystyrène, Mousse, Caoutchouc, PVC, Linoléum, Moquettes...



Tout venant : Laine de verre, Laine de roche, Béton armé, Vitrages, Miroirs...



Gravats : Terre, Pierre, Béton non armé, Ciment, Parpaings, Tuiles, Carrelage, Ardoises, Déblais...



Mobilier : Literie, Mobilier de jardin, Mobilier d'intérieur...



Articles de Bricolage et Jardin Thermiques : Tronçonneuses, tondeuses, débroussailleuses électriques ...



Articles de Sport et Loisirs : Chasse, pêche, sports de montagne, vélos, camping ...



Bouteilles de Gaz butane ou propane inférieures à 13Kg



Petits Appareils Extincteurs inférieures à 3 Litres

LES DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères

Cadavres d'animaux

Déchets organiques putrides

Produits radioactifs

Déchets explosives

Medicaments

Déchets d'activités de soins

Pneus de tout type

Carcasses de voitures

Produits à base d'amiante

ET POUR LES AUTRES ?

Demandez aux agents sur site, ils vous guideront

- Les déchets particuliers sont stockés et traités spécifiquement



Batteries



Huile de vidange



Déchets dangereux des ménages



Déchets électriques



Piles et accumulateurs



Cartouches d'encre



Radiographies



Déchets dangereux des ménages

LES HORAIRES DES DÉCHÈTERIES DU TERRITOIRE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
BAZOCHE LES GALLERANDES	9h-12h	-	-	9h-12h	-	9h-12h
	14h30-16h30	-	14h-16h30	14h-16h30	-	14h-16h30
BEAUNE LA ROLANDE	8h30-12h	-	8h30-12h	8h30-12h	-	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h	-	13h30-17h
LOURY	8h30-12h	-	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
MALESHERBES	8h30-12h	-	-	-	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h
MÉRÉVILLE	8h30-12h	-	8h30-12h	-	-	8h30-12h
	13h30-17h	-	-	-	-	13h30-17h
PUISEAUX	8h30-12h	-	-	8h30-12h	-	8h30-12h
	13h30-17h	-	13h30-17h	13h30-17h	-	13h30-17h
PITHIVIERS	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h	8h30-12h
	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h	13h30-17h
SERMAISES	9h-12h	-	10h00-12h	-	-	9h00-12h
	-	-	14h00-17h	-	-	14h00-16h30

Les professionnels ne sont plus admis les samedis sur les déchèteries

Les professionnels hors territoire ne sont plus admis dans les déchèteries

RAPPEL :

- 1- Il est demandé de **venir 1/4 d'heure avant la fermeture** afin d'avoir le temps de décharger les déchets
- 2- Les déchèteries sont **fermées les jours fériés**
- 3- Le SITOMAP compte sur tous les usagers pour que les **règles élémentaires de courtoisie et de respect soient témoignées aux agents.**